

# AXA Euro Valeurs Responsables EUR

## Chiffres clés (EUR)\*

Performances cumulées du fonds (%)					Valeur liquidative	
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création	Cap.	Dis.
-11.11	+8.02	+29.68	+109.94	+98.03	62.48	49.64

Performances annualisées du fonds (%)				Actif net du fonds (M)	
3 ans	5 ans	10 ans	Création	EUR	
+9.04	+6.61	+7.69	+3.48	555.62	

## Historique du dividende

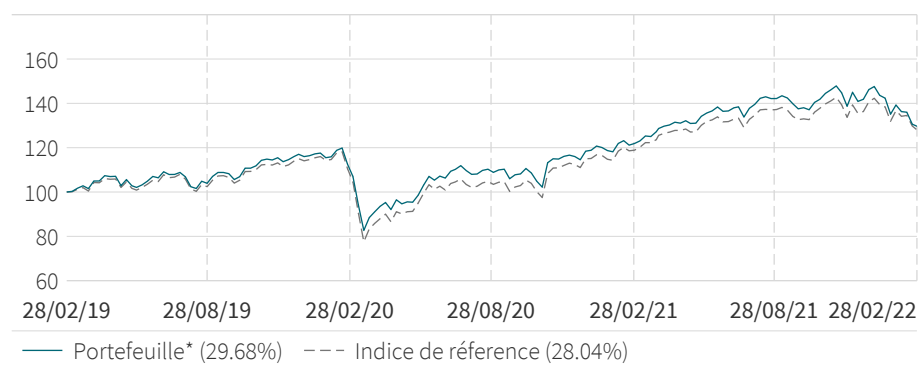
	Date d'enregistrement	Date de détachement du dividende	Dividende par part	Rendement sur 12 mois
Mai 2018	03/05/2018	04/05/2018	0.48	1.15
Mai 2019	02/05/2019	03/05/2019	0.44	1.05
Mai 2020	01/05/2020	04/05/2020	0.57	1.60
Mai 2021	03/05/2021	04/05/2021	0.22	0.44

Rendement sur 12 mois = (Somme des dividendes) / (VL de clôture). Le rendement sur 12 mois est calculé selon le rapport entre la somme des distributions sur les 12 derniers mois et la dernière VL. Le rendement sur 12 mois peut être supérieur ou inférieur au rendement annuel du dividende effectif. Un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les dividendes ne sont pas garantis. Les dividendes antérieurs ne présagent pas des dividendes futurs.

Veillez noter qu'un rendement du dividende positif n'implique pas une performance positive. Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (y compris les chiffres clés) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

## Performance et risque

### Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

\* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 18/03/2002

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 28/02/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur [axa-im.com](http://axa-im.com)

## Indice de référence

Depuis le: 01/01/2009

100% EURO STOXX Total Return Net

## Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	50	287
Turnover: Glissant 1an (%)	27	-
Active Share (%)	63	-

## Profil du portefeuille

Notation ESG 

### Notation ESG relative

Moins élevé - | | | | | + Plus élevé 

### Intensité relative en CO2

Plus de CO2 - | | | | | + Moins de CO2 

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 99.7% Indice de référence = 99.9% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 99.7% Indice de référence = 99.7% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

## Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	14.49	17.77	15.68	16.63
Volatilité de l'indice de référence (%)	13.88	19.04	16.53	-
Risque relatif/Tracking Error (%)	2.12	3.04	2.75	-
Ratio de Sharpe	0.68	0.62	0.54	0.23
Ratio d'information	0.03	0.68	0.63	-

## Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	28/02/21 28/02/22	28/02/20 28/02/21	28/02/19 29/02/20	28/02/18 28/02/19	28/02/17 28/02/18	Création
Portefeuille*	-5.69	-6.48	-8.79	-11.11	29.68	37.77	8.02	13.75	5.54	-1.89	8.29	98.03
Indice de référence	-5.18	-4.23	-6.69	-8.73	28.04	36.87	9.57	13.13	3.29	-2.88	10.07	-
Ecart	-0.51	-2.25	-2.10	-2.38	1.64	0.90	-1.55	0.62	2.25	0.98	-1.77	-

## Performance calendaire annuelle (%)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille*	24.14	1.32	26.40	-10.85	10.35	4.39	10.07	-0.33	18.69	23.08
Indice de référence	22.67	0.25	26.11	-12.72	12.55	4.15	10.33	4.14	23.74	19.34
Ecart	1.47	1.08	0.28	1.88	-2.20	0.24	-0.26	-4.47	-5.05	3.75

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

## Analyse du portefeuille

### 10 principaux titres

Action	Pondération (%)			Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
Asml Holding NV	7.55	4.93	2.62	Technologie	Pays-Bas
Allianz SE	4.76	1.65	3.10	Sociétés Financières	Allemagne
BNP Paribas SA	3.92	1.21	2.72	Sociétés Financières	France
Linde Plc	3.80	2.65	1.15	Matériaux de Base	Allemagne
Iberdrola SA	3.72	1.18	2.54	Services aux Collectivités	Espagne
Siemens AG	3.49	1.89	1.59	Industries	Allemagne
Kering SA	3.47	0.93	2.55	Consommation non essentielle	France
L'Oreal SA	3.39	1.71	1.68	Consommation non essentielle	France
Schneider Electric SE	3.27	1.58	1.69	Industries	France
Intesa Sanpaolo SpA	2.96	0.83	2.13	Sociétés Financières	Italie
<b>Total (%)</b>	<b>40.32</b>	<b>18.55</b>			

\* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 18/03/2002

Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 28/02/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur [axa-im.com](http://axa-im.com)

## 5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
Allianz SE	4.76	1.65	3.10
BNP Paribas SA	3.92	1.21	2.72
Asml Holding NV	7.55	4.93	2.62
Kering SA	3.47	0.93	2.55
Iberdrola SA	3.72	1.18	2.54

## Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Industries	20.03	17.25
Consommation non essentielle	17.07	16.98
Sociétés Financières	16.77	15.67
Technologie	13.93	12.38
Matériaux de Base	7.29	8.03
Consommation courante	7.29	5.68
Santé	7.03	8.06
Services aux Collectivités	6.49	5.81
Énergie	1.89	4.65
Télécommunications	1.65	3.64
Immobilier	0.00	1.86
Monétaire	0.57	0.00

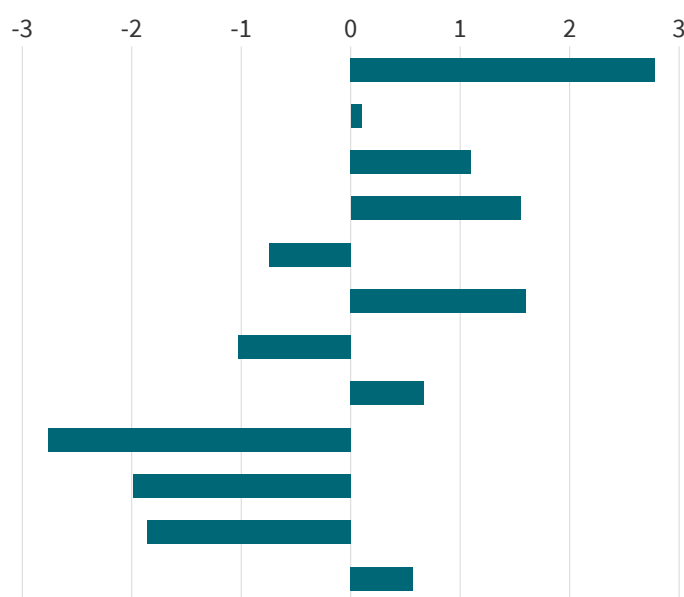
## Exposition Actions par zone géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
France	33.85	33.14
Allemagne	20.30	27.24
Espagne	12.79	7.11
Pays-Bas	11.21	13.24
Italie	8.32	8.17
Belgique	5.57	3.11
Irlande	3.20	2.25
Finlande	2.38	4.02
Autriche	1.24	0.75
Portugal	0.57	0.56
Luxembourg	0.00	0.41
Monétaire	0.57	0.00

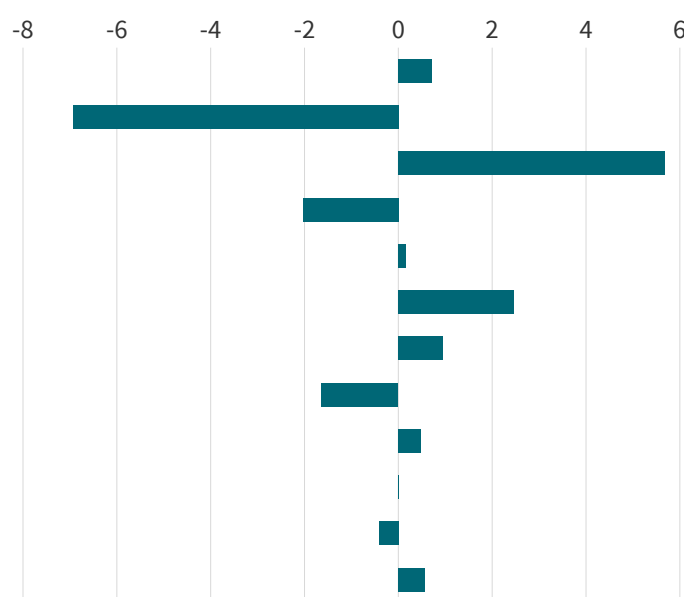
## 5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice	Relative
		de réf.	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	0.00	3.46	-3.46
TotalEnergies SE	0.00	2.40	-2.40
Sanofi	0.00	2.13	-2.13
Air Liquide SA	0.00	1.40	-1.40
Airbus SE	0.00	1.33	-1.33

## Exposition sectorielle active (%)



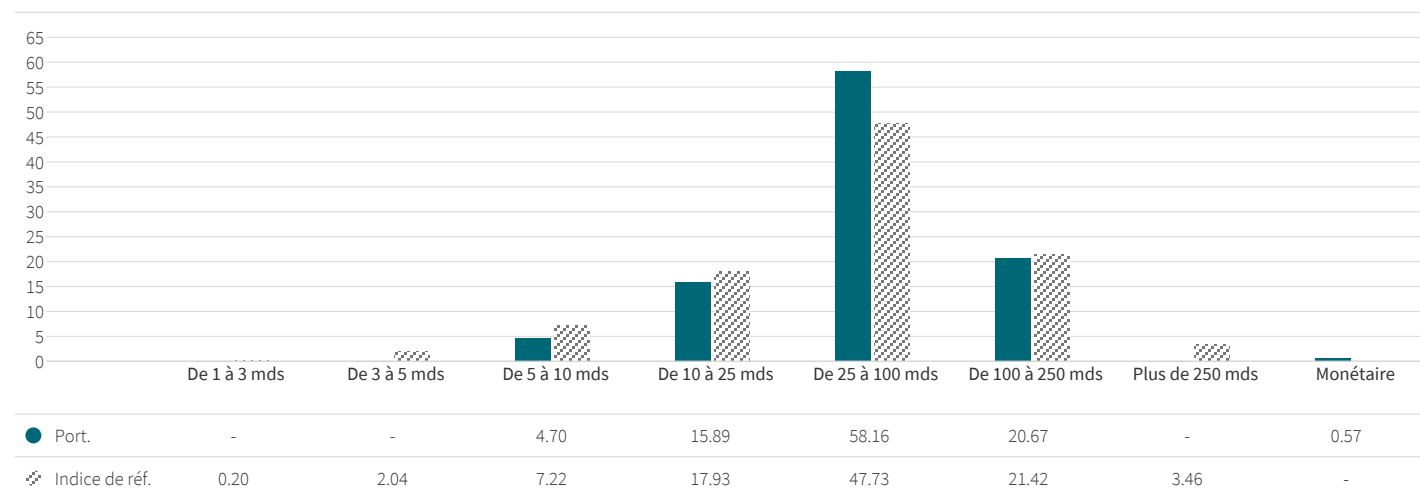
## Exposition régionale active (%)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 28/02/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur [axa-im.com](http://axa-im.com)

## Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



Source(s) : AXA Investment Managers - ICB au 28/02/2022

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur [axa-im.com](http://axa-im.com)

## Informations supplémentaires

### Administration

Forme juridique	FCP
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	France
Classification AMF	Actions Pays de la zone Euro
Date de la 1ère Valeur Liquidative	18/03/2002
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	FR0000982761 / FR0000982779
Droits d'entrée maximum	4.5%
Frais estimés courants	1.48%
Frais de gestion financière	1.44%
Frais de gestion maximum	1.5%
Commission de performance :	Aucune
Société de gestion	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA IM Paris
Délégation comptable	State Street Bank International GmbH (Paris Branch)
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES SCA

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

### Objectifs du fonds

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions de pays de la zone euro ».

L'objectif de l'OPCVM est la recherche de performance en s'exposant essentiellement aux marchés actions de la zone euro, par la mise en œuvre d'une gestion dynamique et discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

### Horizon d'investissement

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

### Caractéristiques du risque



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

#### Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments qui peuvent faire face à des fluctuations rapides et significatives pouvant engendrer des gains ou pertes importants.

### Risque additionnel

**Risque de contrepartie :** risque d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant conduire à un défaut de paiement ou de livraison.

**Risque de crédit :** risque que les émetteurs des instruments de dette détenus par l'OPCVM puissent faire défaut ou voir leur qualité de crédit se dégrader, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

**Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés:** certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels. Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

## Souscriptions Rachats

Les ordres de souscription, de rachat et d'échange entre les parts C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 14h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des porteurs de parts est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

## Comment investir

### Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

## Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation exclusive. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence.

Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence.

Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

## Avertissements

Ce document est publié uniquement à titre d'information et ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers au sens de la directive MiFID (2014/65/EU). Il ne constitue pas non plus, de la part d'AXA Investment Managers et/ou de ses filiales, une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une

recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables. AXA Investment Managers décline par la présente toute responsabilité pour toute reproduction, redistribution ou transmission ultérieures, ainsi que de toute responsabilité issue desdites activités.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques, les frais d'investissement et les commissions liés à l'achat d'un des produits et risques mentionnés. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Les produits ou stratégies mentionnés dans ce document peuvent ne pas être autorisés ou disponibles dans votre juridiction. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion ou directement sur son site Internet (<https://www.axa-im.com/en/registration-map>) la liste des pays de commercialisation du fonds.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un

individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu ; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis ; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un « distributeur » ou qui n'est pas une « personne américaine », telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante :  $(\text{abs}(\text{achats}) + \text{abs}(\text{ventes}) - \text{abs}(\text{souscriptions} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$ .

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

## **Avvertissements des fournisseurs de données financières externes**

### **ICB**

Industry Classification Benchmark (« ICB ») est un produit de FTSE International Limited (« FTSE ») et tous droits de propriété intellectuelle portant sur l'ICB sont dévolus au FTSE. Le FTSE a octroyé à AXA IM une licence d'utilisation de l'ICB. « FTSE » est une marque de commerce de la Bourse de Londres (London Stock Exchange) et du Financial Times Limited et est utilisée sous licence par le FTSE. Le FTSE et ses concédants de licence ne reconnaissent aucune responsabilité à l'égard de quiconque relativement à toute perte ou dommage résultant d'une quelconque erreur ou omission dans l'ICB.

## **Glossaire**

Certains termes vous posent question ?

Consultez la page Glossaire de notre site Internet.

[axa-im.com/glossary](http://axa-im.com/glossary)